



Centre Communal d'Action Sociale  
Ville de Tours

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-119

Séance du 16 décembre 2022

Date de convocation : 12/12/2022 L'an 2022, le 16 décembre 2022 à 14h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 11/17

Administrateurs votants : 16/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme QUINTON ; M. BRUN ; Mme DARIES ; Mme CABANNE ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; Mme BECARD et Mme MAUDUIT.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme LE CORRE à Mme BECARD ; M. OREAL à M. MUSSARD ; Mme LEVAVASSEUR à M. FLEISCH et Mme SERRA à M. BRUN.

Était absente excusée : Mme BLET.

**Tome 1 - N°22-119 - OBJET : Adhésion au renouvellement du marché des Fournitures d'Atelier du Réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) via le Groupement de Coopération Sanitaire des Achats du Centre (GCS Centre).**

Par délibération n° 21-96 du 17 décembre 2021, le Conseil d'Administration du C.C.A.S a décidé d'adhérer au marché mis à disposition du GCS Centre par le RESAH afin de pouvoir acheter des fournitures d'atelier concernant les lots suivants :

- Lot 1 : Matériels de plomberie – SIDER
- Lot 2 : Matériels d'électricité – REXEL
- Lot 3 : Matériels de quincaillerie – FOUSSIER
- Lot 4 : Matériels de menuiserie – CARESTIA
- Lot 5 : Matériels de peinture, revêtements muraux et de sols, vitrerie - TOLLENS
- Lot 9 : Piles et batteries - VLAD

Les marchés arrivant à échéance le 05 mars 2023, le RESAH procède actuellement aux renouvellements de ces marchés et propose aux membres du GCS Centre d'adhérer à cette nouvelle campagne pour une prise d'effet des nouveaux marchés le 06 mars 2023.

Compte-tenu des besoins estimés du C.C.A.S et afin d'obtenir une couverture juridique et de s'assurer de l'approvisionnement en fournitures d'atelier, Mme la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'adhérer aux marchés mis à disposition du GCS Centre pour les lots mentionnés au tableau de recensement des besoins ci-joint.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent l'adhésion au marché de fournitures d'ateliers telle que présentée ci-dessus, et autorisent Madame la Vice-Présidente à la signer ainsi que tout document relatif à la mise en place de cette prestation. Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS  
Et par Délégation  
La Vice-Présidente,  
  
Rachel MOUSSOUNI